

# Bienvenue à bord !

## Code de vie des autobus exo pour mieux voyager ensemble.

Pour les élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles intégrés au transport collectif.



## Un code de vie pour mieux voyager ensemble.

Exo met tout en œuvre pour que vos déplacements soient des plus agréables.

Nos normes de comportement sont pensées dans ce but : mieux se déplacer collectivement.

### La courtoisie à l'honneur



Tenez votre sac à dos sur vos genoux ou à la main.



Occupez un seul siège, même lorsque vous avez plusieurs sacs et surtout, restez assis lorsque les places le permettent.



Laissez votre siège propre : ne pas mettre les pieds sur les bancs, endommager ou salir les biens.



Jetez vos déchets dans les contenants prévus à cet effet.



Parlez à voix basse au téléphone.



Utilisez des écouteurs pour vos appareils électroniques sonores.



Préparez votre carte OPUS avant de monter à bord des autobus, de façon à montrer votre photo au chauffeur.



Respectez l'autorité du chauffeur d'autobus.

### Pour votre sécurité



Soyez prudent au moment de monter et descendre des autobus, en tenant compte de la circulation automobile au moment de traverser.



Placez votre sac à dos de façon sécuritaire et sans obstruer le passage.



Traversez de façon sécuritaire. Les automobilistes ne sont pas tenus d'arrêter leur véhicule pour un autobus urbain, comme c'est le cas pour un autobus scolaire. Si vous traversez devant un autobus, assurez-vous d'avoir un contact visuel avec le chauffeur.



Attendez d'être à bord des autobus avant d'utiliser votre cellulaire ou de mettre vos écouteurs.



### Pour le bien-être de tous

#### ➤ Les interdictions



Mettre les pieds sur les bancs ou endommager les biens.



Laisser des déchets, souiller les biens, ou encore jeter quoi que ce soit à l'extérieur de l'autobus.



Avoir une attitude agressive ou manifester de la violence envers le chauffeur d'autobus ou les autres passagers.



Crier, parler fort, se livrer à une altercation ou toute autre forme de tapage ou employer un langage grossier et abusif.



Retarder les départs d'autobus, en traversant de façon imprudente, en courant pour attraper son autobus, ou en ralentissant la montée à bord.



Fumer, vapoter.



Déranger le chauffeur pendant sa conduite.



Toucher inutilement à l'équipement ou au mécanisme d'arrêt de l'autobus (cloche).



Sortir les bras ou la tête à l'extérieur du cadre de l'autobus.



Monter ou descendre par la porte de secours de l'autobus, sauf en cas d'urgence.



Avoir en sa possession un couteau ou une arme offensive.

## Ponctualité

Pour s'assurer de ne jamais manquer l'autobus, il est important d'arriver à l'arrêt cinq minutes à l'avance.

## Infraction aux règlements

- Une infraction aux règlements engendre un avis disciplinaire, qui doit être signé par un parent et remis au chauffeur d'autobus le lendemain. Sans signature, l'élève ne pourra pas monter à bord de l'autobus.
- Selon la gravité de l'infraction, le chauffeur d'autobus pourrait confisquer la carte OPUS ou expulser l'élève du véhicule.

## Responsabilités des parents

- Font connaître à leur enfant les règles élémentaires de sécurité sur le réseau routier à titre de passager d'un autobus et de piéton.
- Sont responsables du comportement de leur enfant aux arrêts d'autobus.
- S'assurent que leur enfant respecte l'heure de départ de l'autobus.
- S'assurent que leur enfant puisse en tout temps présenter au chauffeur sa carte OPUS avec photo et identification.
- Sont responsables de tout dommage causé par leur enfant à l'autobus.
- Informent exo, secteur Laurentides, de tout problème concernant la sécurité des élèves à bord de l'autobus, en précisant le numéro de ligne ainsi que la date, l'heure, le lieu et la nature du problème.
- Prennent les dispositions nécessaires pour assurer le transport de leur enfant à l'école après une suspension du droit de transport comme mesure disciplinaire.

## Objets perdus

Pour tout objet perdu dans l'autobus, communiquez avec le service à la clientèle d'exo.

Veuillez remettre au chauffeur tout objet trouvé dans l'autobus, incluant les cartes OPUS.

## Service à la clientèle d'exo

### Par téléphone :

1 833 allo exo (255-6396)  
Sans frais sur le territoire d'exo

### Par courriel :

[exo.quebec/nousecrire](mailto:exo.quebec/nousecrire)

### En personne :

37, rue Turgeon, 3<sup>e</sup> étage, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H2

Prenez note que notre bureau sera relocalisé au 83, rue Turgeon, 2<sup>e</sup> étage, à Sainte-Thérèse, au courant du mois d'octobre. Vérifiez nos plateformes d'information avant de vous déplacer.